

Date : 04 juillet 2022

Contact :

Cabinet du Maire

Tél : 01.40.85.62.23

Signature de la Convention de Renouvellement urbain du quartier des Agnettes : un renouvellement urbain au bénéfice des habitants

La ville de Gennevilliers s'est engagée depuis 2007 dans le processus de rénovation urbaine du quartier des Agnettes.

A l'issue d'une concertation avec les habitants menée depuis 2011 et plusieurs mobilisations pour préserver des logements, à l'issue d'adaptation et de révision visant à répondre aux remarques et recommandations faites par l'ANRU et les partenaires, la Municipalité propose un projet ambitieux pour le quartier et ses habitants, face aux urgences sociales qui ont justifié le classement prioritaire du quartier.

La signature de la convention entre la ville et l'ANRU est également le résultat de longues négociations entre partenaires pour obtenir les financements nécessaires à cette transformation urbaine « ANRU » qui viendra compléter celles des quartiers du Luth et des Grésillons réalisées dans les dernières décennies.

Le quartier aura un visage nouveau avec la réalisation de 771 logements, la percée ouest de l'immeuble Victor Hugo, la démolition de la Tour 9, la construction et la réhabilitation des écoles Joliot-Curie et Wallon, l'érection du centre culturel et social Saad Abssi, les opérations de requalification des Tours 5 et 7 et du bâtiment Marcel Lamour par le bailleur Gennevilliers Habitat, et enfin des espaces publics requalifiés, les Tours 1 et 3, 5 et 7 rue des Agnettes, bâtiment Marcel Lamour, les deux immeubles de la rue du 8 Mai 1945 et enfin les espaces verts constituant le poumon du quartier.

La signature de la convention aura lieu **le lundi 11 juillet à 16h, dans les locaux du futur groupe scolaire Joliot Curie, rue de l'Association**